

"Retravailler" : des femmes à la tâche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 396

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Retravailler» : des femmes à la tâche

Que font les femmes qui après un certain nombre d'années passées à élever leurs enfants désirent, ou doivent, retravailler ? Comment surmontent-elles les difficultés dues à la perte de contact plus ou moins longue avec le monde du travail ?

Quelques Genevoises (une trentaine), personnellement intéressées à ces questions, ont décidé d'offrir aux femmes un appui leur permettant de franchir plus facilement les premiers obstacles à la reprise d'un emploi. Elles ont mis au point, à la suite d'une enquête (interviews et questionnaire dans les journaux), un projet de centre d'orientation, de préformation et d'accueil pour les femmes. Il s'agit de donner aux femmes qui envisagent de reprendre une emploi la possibilité de suivre un stage de quelques semaines pour se réorienter professionnellement, de remettre en activité des aptitudes non utilisées, d'obtenir des informations sur les débouchés, la législation du travail, les possibilités de garde des enfants, etc... Ce programme est calqué sur la méthode d'Evelyne Sullerot « Retravailler », adaptée aux réalités genevoises.

Les résultats de l'enquête servant de base au projet (trois cents réponses) prouvent la nécessité de cette charnière entre le « service » d'éducation des enfants et le retour à l'activité professionnelle. Presque toutes les femmes contactées souhaitent reprendre une activité professionnelle dès que leurs enfants ont passé le premier âge. La plupart souhaitent acquérir une autre formation. Le travail qu'elles accomplissaient, elles ne l'avaient pas choisi, ou la formation commencée n'avait pu être terminée, souvent pour des raisons économiques. Seules les femmes qui ont réellement choisi leur métier n'ont pas interrompu leur activité professionnelle en raison du mariage ou de la maternité¹.

Les initiatrices, qui travaillent depuis deux ans à

la préparation de ce projet, se sont constituées en association, CORREF, ou Association pour la création d'un centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes. Bilan de deux ans d'activité : création de groupes de travail (avec réunions bi-mensuelles); rencontres avec des membres du centre « Retravailler » à Paris, prises de contact avec des organismes genevois intéressés par le recyclage des femmes; lancement du questionnaire dans différents journaux; recherche de locaux et de fonds permettant de couvrir l'achat de la méthode « Retravailler » et la formation d'animatrices.

Résultat induit : L'Office d'orientation et de formation professionnelle fait faire une enquête sur les adultes reçus au service d'orientation professionnelle : « Il s'agit ... surtout de femmes qui doivent retravailler parce qu'elles sont en train de divorcer ou parce que leur mari est atteint dans

sa vie professionnelle par le chômage, la retraite ou la maladie »².

Et maintenant, l'étape des réalisations. Il faut des fonds bien sûr, mais aussi le relais des organisations de formation des adultes, des syndicats, des employeurs, des pouvoirs publics enfin, en ce qui concerne la promotion de l'emploi féminin, le développement de services collectifs tels que crèches, cantines scolaires, etc...

Dans quelle mesure tout cela sera-t-il possible dans le respect de l'autonomie de CORREF, gage de la créativité de ses fondatrices au bénéfice des futures utilisatrices du centre, c'est ce que nous attendons de voir, avec espoir et inquiétude tout à la fois...

¹ « Pourquoi retravailler ? », Rapport de CORREF, Case postale 88, 1224 Chêne-Bougeries, CCP 12-159 18.

² Extrait du rapport de l'OOPF, cité dans « Pourquoi retravailler ? »

Dans le sillage du chômage féminin la réapparition de vieilles idées

Faute de statistiques suffisamment élaborées dans notre pays, la place faite aux femmes sur un marché du travail aussi marqué par la récession que le marché helvétique ne peut être cernée avec la précision nécessaire. Tous les indices concordent cependant : « La récession frappe directement les femmes plus que les hommes, principalement du fait de la suppression de nombre d'emplois à temps partiel et de la diminution du travail à domicile; pendant la haute conjoncture, l'économie a recruté les femmes par tous les moyens; elle figurent maintenant dans le premier contingent de licenciés; dans l'économie, les femmes semblent constituer une réserve de main-d'œuvre ». Cette conclusion générale est bien sûr connue, c'était celle de la Commission fédérale pour les questions féminines dans son rapport déposé en octobre de l'année dernière.

Alors que l'OFIAMT attire l'attention (« Sankt-

galler Tagblatt », 12.2.1977, interview de Jean-Pierre Bonny) sur « un danger croissant de chômage structurel » qui pourrait s'étendre à toutes les branches de l'économie (évolution due avant tout à une baisse de revenus dans l'industrie, mais aussi au développement économique unilatéral de certaines régions), alors que l'on admet donc que le chômage pourrait s'installer de manière durable en Suisse, il paraît indispensable de rappeler à quel point une telle situation accentue les inégalités entre les sexes.

Les conséquences directes de la récession sur la situation de la femme sont patentées. Des exemples cités par la Commission pour les questions féminines :

— *Des inégalités accrues au stade de la formation* : de nombreuses places d'apprentissage sont de nouveau réservées aux garçons alors que la haute conjoncture les avait rendues accessibles